Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
DE
GRÂCES

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212200679-20251208-D992025-DE

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRÂCES
DU LUNDI 8 DECEMBRE 2025 – 19 H 00

❀❀❀❀

Date de la convocation : le 1er décembre 2025

Présidence de : M. Yannick LE GOFF - Maire

Présents : M. LE GOFF – Maire, M. LASBLEIZ, Mme MOURET, M. PERU, Mme BRIENT, M. LACHIVER, Mme KERHOUSSE – Adjoints au Maire, Mesdames COBIGO, COMMAULT, I. CORRE, LOYER, SABLE, TANGUY, Messieurs BELEGAUD, BOLLOCH, BONNEAU, CRASSIN, GIRONDEAU, LE ROUX, MONNIER

Absents excusés : Mesdames C. CORRE et COURTIN
Monsieur URVOY

Pouvoirs avaient été donnés par : Madame COURTIN à Madame LOYER
Monsieur URVOY à Madame I. CORRE

Secrétaire de Séance : M. Jean-Pierre MONNIER

❀❀❀❀

DELIBERATION N° 99/2025

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DES AMENDES DE POLICE - AMENAGEMENT DE LA RUE DU CHATEAU DE KERIBOT

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune peut bénéficier d'un soutien financier du Conseil Départemental des Côtes d'Armor au titre des amendes de police pour des travaux de voiries en lien avec la sécurité routière tels que les points d'arrêts pour les transports scolaires, les aménagements destinés à réduire la vitesse, les aménagements de pistes cyclables.

Les travaux effectués rue du Château de Kéribot et en particulier ceux du lot n° 1 « voirie et réseaux divers » ainsi que le remplacement du feu tricolore peuvent donc entrer dans ce dispositif.

Monsieur le Maire propose qu'un dossier de demande de subvention pour ces travaux soit présenté. Le montant final de ceux-ci est de 411 750.36 € HT soit 494 100.44 € TTC. La subvention attendue est de 30 000 € soit 7.43 % du coût total HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, sollicite le Conseil Départemental des Côtes d'Armor en vue de l'obtention d'une subvention au titre des amendes de police pour l'aménagement de la rue du Château de Kéribot.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,

Yannick LE GOFF.

MAIRIE DE GRACES

Le Secrétaire de séance,

Jean-Pierre MONNIER.